



*Rely on it.*

## La politique SST du groupe RENOLIT

Révision 1, valable à partir du 01/02/2025



***« Nous veillons à ce que chacun rentre chez soi en sécurité et en bonne santé. »***

## La politique SST du groupe RENOLIT

Le **groupe RENOLIT** conçoit, développe, fabrique et commercialise des films et produits en matière plastique de grande qualité. En tant qu'entreprise familiale indépendante, le **groupe RENOLIT** définit des critères en termes de qualité et d'innovation depuis plus de 75 ans. Partout dans le monde, le nom de **RENOLIT** est synonyme de compétence technique, de modernité du design et d'engagement partenarial. Nos produits embellissent les surfaces, étanchent, protègent, stabilisent et présentent de nombreux autres avantages.

Nous fabriquons nos produits en associant parfois les procédés suivants : calandrage/extrusion, impression, estampage et apprêt ou même moulage par injection. La production et les activités de soutien qui y sont liées se déroulent dans le monde entier. Pour créer des conditions de travail sûres et saines, **RENOLIT** tient compte des défis spécifiques à l'industrie des matières plastiques, tels que la manipulation de produits chimiques et le fonctionnement d'installations de production, ainsi que des attentes de ses clients et de sa responsabilité sociale.

### Obligation des dirigeants

L'Executive Board du **groupe RENOLIT** assume la responsabilité de la mise en place, de l'application, du maintien et de l'amélioration continue du système de management de la santé et sécurité au travail (SST) conformément aux exigences de la norme ISO 45001:2018. Il fournit les ressources humaines, instrumentales et économiques nécessaires pour y parvenir.

### Principes de notre politique SST :

- **Santé et sécurité** : À nos yeux, la promotion de la santé et de la sécurité au travail est une fonction essentielle de la gestion, au même titre que d'autres objectifs de l'entreprise. Le bien-être de tous les membres du personnel et des autres personnes pouvant être concernées par nos activités est une priorité absolue.
- **Dangers et risques** : Nous nous engageons à identifier les menaces et à réduire systématiquement à un minimum les risques qu'elles impliquent pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, dans la mesure de ce qui est réalisable et en appliquant des méthodes reconnues d'évaluation des risques.
- **Exigences légales** : Nous respectons toutes les lois et normes applicables, notamment le Health & Safety at Work Act 1974, les réglementations de la loi SST, les normes de l'OIT, le décret législatif n° 81 ainsi que les dispositions et autres obligations légales spécifiques à chaque pays. Nous aspirons à être conformes à la norme applicable la plus élevée et à mettre les bonnes pratiques en œuvre.
- **Amélioration continue** : Nous nous engageons à améliorer en continu notre système de management SST, en définissant des objectifs mesurables. Nous

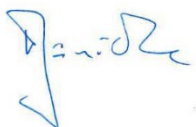
évaluons régulièrement les performances du système de management SST à l'aide de chiffres clés tels que le taux de fréquence d'accidents et le nombre de quasi-accidents. Les résultats alimentent l'amélioration continue.

- **Ressources** : Nous fournissons les ressources adaptées à la mise en œuvre de cette politique, y compris le budget, le personnel qualifié et les mesures de formation ciblées.
- **Participation des employés** : Nous encourageons les employés à participer activement au management SST par le biais de mécanismes établis tels que des commissions SST et des enquêtes auprès du personnel.
- **Communication et formation** : Nous veillons à ce que tous les membres du personnel et autres parties impliquées soient informés sur notre politique SST et reçoivent les formations nécessaires. Nous entretenons un dialogue constructif avec le public, les administrations et autres parties impliquées.
- **Planification des urgences** : Tous les sites disposent de plans de sécurité qui exposent les mesures et les procédures nécessaires à la prévention des accidents ou des situations de crise et à la limitation de leurs effets.
- **Choix des sous-traitants et des exécutants** : Le choix et l'évolution des sous-traitants et des exécutants obéit aux principes de la présente politique, afin de les inciter à adopter un comportement cohérent.

#### Mise en œuvre et vérification :

La politique SST est accessible à tous les membres du personnel sur l'intranet et par affichage, nos parties prenantes externes peuvent la consulter sur Internet. Sur la base de cette politique SST, la réunion annuelle d'évaluation du management SST définit des objectifs SST spécifiques à l'entreprise et qui s'appliquent à tous les sites. Ces réunions visent également à vérifier la politique SST et à l'adapter s'il y a lieu.

Ce document sert de cadre au développement et à la mise en œuvre de mesures SST concrètes sur chaque site du **groupe RENOLIT**.



Karsten Jänicke

Chief Executive Officer



Sven Behrendt

Executive Board  
Member



Torsten Maschke

Executive Board  
Member



Thomas Sampers

Executive Board  
Member